BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Sandrine PINTRAND dans sa zone de chalandise

VENTES

Inscrite au RSAC de CLERMONT-FERRAND N°848 477 147 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

Immeubles à usage d'habitation et Terrains Honoraires T.T.C. Prix Net Vendeur T.T.C. Mandat Mandat Semi-Mandat Simple exclu Exclu Jusqu' à 30 000 € 3000 € 3000 € 3000€ 30 001 € à 50 000 € 4000 € 4000 € 4000 € 50 001 € à 80 000 € 5000 € 5000 € 5000€ 80 001 € à 100 000 € 5000 € 5000€ 5000€ 100 001 € à 120 000 € 6000€ 6000€ 6000€ 120 001 € à 140 000 € 5 % 5 % 5 % 140 001 € à 160 000 € 5 % 5 % 5 % 160 001 € à 180 000 € 5 % 5 % 5 % 180 001 € à 200 000 € 5 % 5 % 5 % 200 001 € à 250 000 € 5 % 5 % 5 % 250 001 € à 300 000 € 4 % 4 % 4 % 4 % 4 % 4 % 300 001 € à 350 000 € 350 001 € à 400 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 400 001 € à 450 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 450 001 € à 500 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 500 001 € à 550 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 550 001 € à 600 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 600 001 € à 800 000 € 3.5 % 3.5 % 3.5 % 800 001 € à 1 000 000 € 3 % 3 % 3 % 1 000 001 € à 2 000 000 € 3 % 3 % 3 % 2 000 001 € et + 3 % 3 % 3 %

Précisions

- La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.
- L'agent commercial se réserve le droit d'arrondir ses honoraires à la baisse dans un maximum de 0,2%.
- Lors d'une délégation de mandat les honoraires appliqués seront ceux inscrit au mandat de vente initial entre le(s) propriétaire(s) et le mandataire.
- Les «fourchettes» de prix ne sont pas admises puisque l'arrêté exige qu'ils soient fixés pour chacune des prestations proposées (article 2 de l'arrêté).
- Les honoraires affichés sur ce barème doivent être «effectivement pratiqués» (I. de l'article 2) à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel.
- Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire.
- Le taux de TVA applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique.
- Mandat de recherche : le barème reste identique et la charge des honoraires sera supportée par le mandant soit l'acquéreur.



SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 6831Z − TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. − Police n° 105708080

BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Sandrine PINTRAND dans sa zone de chalandise

Inscrite au RSAC de CLERMONT-FERRAND N°848 477 147 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

VENTES

Immobilier d'entreprise

(Fds de commerce, Droit au bail, Pas de porte)

Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	8 %	8 %	8 %
100 001 € à	300 000 €	5 %	5 %	5 %
300 001 € à	500 000 €	5 %	5 %	5 %
500 001€ à	800 000 €	4 %	4 %	4 %
800 001 € et	+	4 %	4 %	4 %

(Murs et terrains)

•					
Prix Net Vendeur H.T.		Honoraires H.T.			
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu	
Jusqu'à	50 000 €	10 %	10 %	10 %	
50 001€ à	200 000 €	8 %	8 %	8 %	
200 001 € à	300 000 €	7 %	7 %	7 %	
300 001 € à	400 000 €	6 %	6 %	6 %	
400 001 € à	500 000 €	5 %	5 %	5 %	
500 001 € à	800 000 €	4 %	4 %	4 %	
800 001 € et	+	4 %	4 %	4 %	

Programmes neufs (VEFA)

Prix Net Vendeur	Honoraires
T.T.C.	T.T.C
Selon grille tarifs promoteur en vigueur	Mandat charge vendeur (promoteur)

Stationnements

Prix Net Vendeur T.T.C.		Honoraires T.T.C		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat exclu
Jusqu'à 20 00	00€	10 %	10 %	10 %
20 001 € à 30 00	00€	10 %	10 %	10 %
30 001€ et +		10 %	10 %	10 %

Propriétés équestres

Prix Net Vendeur T.T.C.		Honoraires T.T.C		
		Mandat Simple	Mandat Semi-exclu	Mandat Exclu
Jusqu'à	100 000 €	10 %	10 %	10 %
100 001 € à	300 000 €	5 %	5 %	5 %
300 001 € à	500 000 €	4.75 %	4.75 %	4.75 %
500 001€ à	800 000 €	4.5 %	4.5 %	4.5 %
800 001 € et	+	4 %	4 %	4 %

SAS 3G IMMO-CONSULTANT au Capital de 10 000€ Siret : 49172691500045 Carte Professionnelle CPI 7401 2016 000 012 709 Caisse de garantie SOCAF n°25528, 110 000€ Code ape : 68312 − TVA INTRA N°FR04491726915 RCP S.A.A. − Police n° 105708080



BAREME D'HONORAIRES DE LA SAS 3G IMMO-CONSULTANT

Appliqué par Sandrine PINTRAND dans sa zone de chalandise

Locataire

Inscrite au RSAC de CLERMONT-FERRAND N°848 477 147 Applicable sur les mandats pris à partir du 1er février 2019

LOCATIONS

Zones

Immeubles à usage d'habitation

Indices décret 01/08/14 de la loi ALUR du 24/03/14

Honoraires T.T.C

(en euros /m² de surface habitable)

Organisation de visites, constitution du

Bailleur

dossier, rédaction du bail				
Très tendue	6 €/m²	6 €/m²		
Tendue	5 €/m²	5 €/m²		
Autres	4 €/m²	4 €/m²		
Etat des lieux d'entrée				
Toute zone	2 €/m²	2 €/m²		
Négociation				
Toute zone	2 €/m² Néant			

Immobilier d'entreprise**

(Fonds de commerce, Murs, Bureaux, Droits au bail, Pas de porte, Entrepôts)

Loyer annuel H.T.			Honoraires H.T.
Jusqu'	à	50 000 €	3 %
50 001 €	à	100 000 €	3 %
100 001 €	à	200 000 €	3 %
200 001 €	à	400 000 €	3 %
400 001 €	à	600 000 €	3 %
600 001 €	et	+	3 %

Stationnements			
Loyer annuel T.T.C			Honoraires T.T.C
Jusqu'	à	30 000 €	1 %
30 001 €	et	+	1 %

^{*} Les honoraires facturés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire et ne doivent pas dépasser le plafonnement prévu par le décret 2014-890 du 01/08/14.



^{**} Le conseiller n'est pas habilité à rédiger tous baux, ni l'état des lieux. L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, ou tout professionnel habilité, à la demande du propriétaire et/ou du locataire.